Hommage à Samuel Paty

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

L'ensemble de la communauté éducative a été profondément affecté par l'attentat commis contre l'un de ses membres, le professeur Samuel Paty, assassiné le vendredi 16 octobre. A travers cet acte de barbarie, c'est toute l'Ecole qui a été attaquée, ainsi que les valeurs de la République, auxquelles nous sommes profondément attachés.

C'est pourquoi se déroulera lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un temps d'hommage à Samuel Paty, au travers duquel sera réaffirmée l'unité de la communauté éducative autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

Après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices du 15 janvier 1888, **une minute de silence sera observée** par les élèves et les personnels.

Pour les élèves les plus jeunes, la minute de silence peut être remplacée par un temps calme ou un hommage rendu selon une modalité pédagogique adaptée à l'âge et au niveau des élèves. **Les élèves seront accueillis à l'heure habituelle lundi 2 novembre***

Je sais pouvoir compter, Mesdames, Messieurs, sur votre compréhension en ces circonstances et sur votre attachement, à nos côtés, aux valeurs de la République.

Christine GAVINI-CHEVET
Rectrice de la région académique Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie
Chancelière des universités

Attention à partir de 9h20 au collège Simone VEIL de Bourg Achard